

COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Election du Syndic du 26 avril 2026

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- qu'une seule liste, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

PROCLAME

Monsieur GYGAX Alexandre

né(e) le 01.07.1976, originaire de Seeberg

élu tacitement Syndic pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:



Le secrétaire:



Essertines-sur-Yverdon, le 7 avril 2026

